



RÉSIDENCE L'OUSTALET – FAM ET EHPAD

PLAN D'ORGON



Reconnue d'utilité publique



BIENVENUE À VOUS !

Toutes les équipes de la résidence *L'Oustalet* vous souhaitent la bienvenue. Chaque personne est là pour que votre installation et votre quotidien se passent au mieux et que la prise en charge de vos soins se déroule dans le confort et la sécurité.

Les informations de ce livret vont vous permettre de mieux connaître l'organisation de la résidence, la manière dont se déroulent les repas, les activités qui vous sont proposées et les modalités de prise en charge des soins. Nous vous invitons à lire ce livret d'accueil et à en parler avec vos proches. Nous sommes là pour répondre en détail à vos questions.

Confort, sécurité et bien-être sont les buts de notre travail et de notre présence auprès de vous, n'hésitez donc pas à nous solliciter.

La direction



VOTRE CADRE DE VIE

Située au cœur du village de Plan d'Orgon, à proximité des commerces et de la mairie, la résidence *L'Oustalet* entretient des relations suivies avec les écoles, les associations, la médiathèque qu'elle invite régulièrement à venir vous rencontrer. Elle doit son nom au Conseil des Sages de la commune : *Oustalet* signifie en provençal « la petite maison ».

La résidence *L'Oustalet* accueille :

- des personnes âgées en perte d'autonomie au sein d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de 42 places (dont 2 d'accueil temporaire) ;
- des personnes en situation de handicap au sein d'un foyer d'accueil médicalisé (FAM) de 31 places (dont 2 d'accueil temporaire et 3 d'accueil de jour).

L'EHPAD dispose d'un espace spécifique pouvant accueillir 14 personnes ayant des troubles cognitifs ou mnésiques. La communication, l'accompagnement, les animations et les soins sont organisés et adaptés en fonction de la maladie et des besoins de ces personnes. Un PASA (pôle d'activités et de soins adaptés) vient compléter le dispositif.

Les membres de l'équipe sont tous des professionnels aux compétences reconnues pour que, de l'assistante administrative au médecin, de l'agent d'entretien à l'aide-soignant, vous soyez chaleureusement entouré(e) et que votre vie quotidienne se déroule dans le respect de vos droits et libertés.



CHEZ VOUS, POUR VOUS

D'une superficie de 22 m², toutes les chambres sont équipées d'une salle d'eau adaptée à votre confort, avec lavabo, douche et toilettes.

Si les gestes quotidiens et les déplacements vous sont devenus difficiles, les aides-soignants vous aideront dans les actes de la vie de tous les jours.

Pour vous sentir en toute sécurité, vous avez à votre disposition un système d'appel d'urgence. Vous pouvez entrer en contact aussi souvent que nécessaire avec une personne de l'équipe.

Télévision et téléphone peuvent être installés si vous le désirez. L'installation de ces appareils sera effectuée par l'agent d'entretien ; vous devrez apporter votre téléviseur, mais le poste téléphonique est fourni par l'établissement.

Aménagée avec du mobilier et un lit spécialement adaptés aux difficultés de l'âge ou du handicap, cette chambre est la vôtre. Vous pouvez vous y installer avec vos petits meubles et vos objets personnels.

Dans votre chambre, vous êtes chez vous, vous y recevez votre famille ou vos amis, quand vous le désirez, dans le respect des horaires du règlement de fonctionnement de l'établissement. Pour entrer, le personnel doit frapper à votre porte et attendre d'y avoir été invité pour ouvrir.

À tout moment, vous pouvez sortir pour aller vous promener. Vous pouvez aussi sortir déjeuner et même partir en week-end avec vos proches. Prévenez-nous simplement de votre absence.



À SAVOIR

- **Le ménage** est régulièrement fait dans chacune des chambres, chaque fois que cela est nécessaire. Il est réalisé quotidiennement dans toutes les pièces communes. L'entretien de l'espace privé est important ; à ce titre vous pourrez être amené(e) à participer au nettoyage de votre chambre si votre état de santé le permet.
- **Le nettoyage du linge de maison** (les serviettes de toilette, les draps, le linge de table...) et le blanchissage de vos vêtements personnels sont effectués toutes les semaines. Il convient de marquer vos affaires avec des étiquettes à votre nom. Nous pouvons nous en charger si nécessaire (coût à votre charge). Il vous appartient de prévoir le nettoyage de votre linge délicat comme les robes, les lainages ou les manteaux, avec l'aide de votre famille si besoin.
- Chaque jour, **le courrier** est distribué par le personnel de la résidence. Vous pouvez déposer à l'accueil ou faire déposer par un membre de l'équipe les lettres que vous souhaitez envoyer.
- **Les travaux quotidiens** de la résidence et du jardin sont pris en charge par l'agent d'entretien.
- **Un salon de coiffure** est ouvert deux matinées par semaine au sein de l'établissement. Vous pourrez également faire appel à votre coiffeur si vous le souhaitez.
- **Pédicure-podologue et kinésithérapeute** peuvent aussi venir vous prodiguer leurs soins qui seront alors à votre charge.
- Les résidents qui le souhaitent peuvent demander à rencontrer un ministre du culte de leur confession et participer aux **offices**.
- Vous pouvez déposer vos objets de valeur dans le **coffre** de la résidence.



VOTRE BIEN-ÊTRE

Accueillir, écouter, soutenir, apporter des soins, apaiser les inquiétudes lorsqu'elles se manifestent : tel est le rôle de l'équipe pluridisciplinaire de la résidence *L'Oustalet*.

Vous accompagnez au quotidien :

la directrice, une assistante, un agent d'accueil, un médecin coordonnateur, une infirmière coordinatrice, des infirmiers diplômés d'État, des aides-soignants, un psychologue, un psychomotricien, des animateurs, des aides médico-psychologiques et des personnels des services logistiques.

Interviennent en plus sur le foyer d'accueil médicalisé : un chef de service, un psychiatre, un médecin généraliste, des moniteurs éducateurs.

Une cuisine équilibrée et savoureuse

La cuisine est dirigée par un chef cuisinier que nous vous invitons à rencontrer avec vos proches si vous le souhaitez. Il garantit des menus variés, équilibrés et savoureux, qui tiennent compte des régimes prescrits par votre médecin traitant, ainsi que des recommandations de la commission de restauration. Tous les menus sont élaborés sur place et leur préparation respecte les normes d'hygiène de la restauration.

Invitez vos proches aussi souvent que vous le souhaitez, la salle des familles est réservée à cet effet. Il suffit d'en informer le secrétariat au minimum 48 heures à l'avance.

Les repas peuvent être servis en tisanerie ou au restaurant selon le service.

En fonction de votre état de santé et à la demande du médecin ou du personnel soignant, des plateaux peuvent vous être servis en chambre.

Horaires :

- le petit déjeuner à partir de 7h15 ;
- le déjeuner à 12h ;
- le goûter de 15h45 à 16h15 ;
- le dîner à 18h45.

Activités

Quelles activités préférez-vous ? Des ateliers pour exercer votre mémoire ? Des activités manuelles comme la peinture ou la poterie ? Ou encore confectionner un gâteau, participer à une chorale, pratiquer de la gymnastique douce pour vous maintenir en forme ?

Notre programme d'animations est varié : ateliers mémoire, cuisine, gymnastique douce, piscine, relaxation, jeux sur console vidéo, loisirs créatifs, médiation animale, jeux de société, sorties et visites vous seront proposés. Des associations interviennent régulièrement au sein de la résidence pour animer des ateliers spécifiques : peinture, chant, tricot...

Individuelles ou collectives, ces activités ont pour objectifs d'entretenir les potentialités de chacun, de favoriser l'autonomie et la créativité, de faciliter l'ouverture sur la vie sociale et culturelle et de donner du plaisir. L'accompagnement proposé est respectueux du rythme, des capacités et des attentes de chacun.

La résidence dispose de deux véhicules adaptés pour les sorties extérieures.

Le programme est affiché dans les tisaneries de la résidence.

À tout moment, pour bavarder, regarder la télévision ou partager une collation, le coin café et le salon télévision sont à votre disposition.

Tranquillité et confort de chacun

Il est essentiel de respecter la tranquillité de l'établissement. Vous devez veiller à ne pas être bruyant en utilisant vos radio, télévision, téléphone ou en accueillant vos proches, ceci afin de préserver le sommeil et l'intimité de chacun. Lors de votre admission, un règlement intérieur vous sera remis.

Vivre ensemble en toute sécurité

Pour votre sécurité, pour votre santé et celle des autres, veuillez respecter l'interdiction de fumer dans les locaux (décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006).



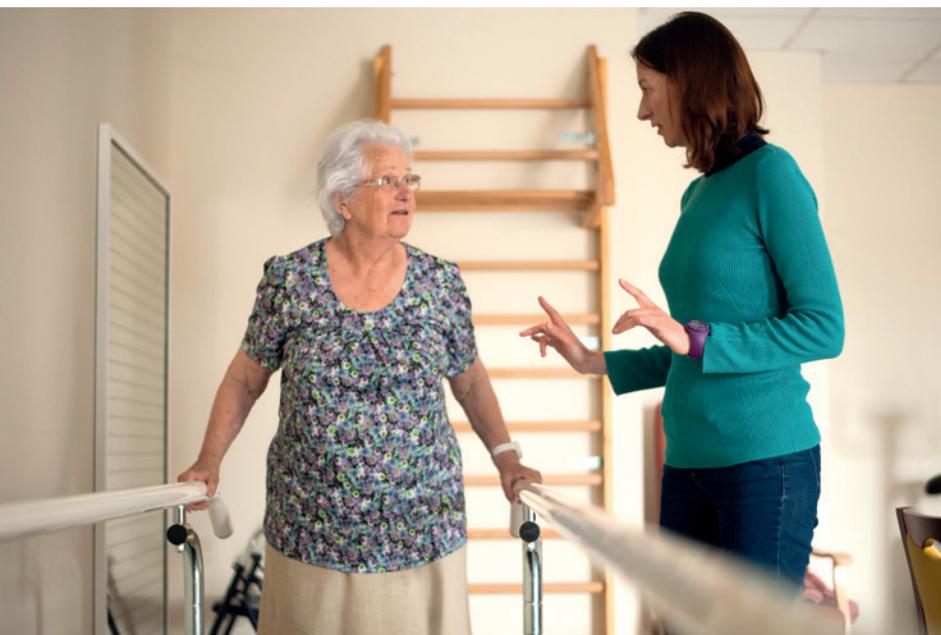
Le règlement relatif à la sécurité incendie s'impose à tous, résidents, personnels et visiteurs. Les salariés de l'établissement ayant suivi une formation de sécurité incendie indiqueront les instructions à suivre en cas de nécessité. En cas d'alerte, il est recommandé de rester calme et de suivre les consignes prévues à cet effet.

Les sorties et vacances

À tout moment, vous pouvez sortir déjeuner ou aller vous promener. Prévenez-nous simplement de votre absence. Vous pouvez aussi partir en week-end ou en vacances avec votre famille.

Vie privée

Vous pouvez souhaiter nouer des relations affectives avec un autre résident ou une personne extérieure à l'établissement. Les personnels doivent respecter votre intimité, à condition qu'il s'agisse d'une relation consentie librement et de manière éclairée. Le personnel médical pourra répondre à toutes vos questions.



QUALITÉ DES SOINS

La résidence *L'Oustalet* garantit la qualité des soins prodigués et des personnels engagés en lien avec les autorités de tarification (Conseil Général des Bouches-du-Rhône et Agence Régionale de Santé PACA).

Pour votre suivi médical, vous avez l'entière liberté de garder ou de choisir votre médecin traitant à qui il sera proposé la signature d'un contrat type réglementaire portant sur les conditions de son intervention au sein de la résidence.

Le médecin coordonnateur est le référent médical de l'établissement. Il supervise l'équipe soignante, sous la responsabilité et l'autorité administratives de la direction. Il veille à une bonne coordination entre les intervenants extérieurs que vous avez choisis (votre médecin traitant, vos médecins spécialistes, votre kinésithérapeute par exemple) et les soignants de l'établissement.

Pédicure-podologue, orthophoniste peuvent également venir vous prodiguer leurs soins sur place qui seront alors à votre charge.

Des conventions de partenariat permettant d'établir des complémentarités et de rendre harmonieux votre parcours de soins et de santé ont été signées avec les centres hospitaliers de Cavillon-Lauris et de Montfavet.

Votre dossier médical est transmis au médecin coordonnateur de l'EHPAD et protégé par le secret médical. Vous disposez d'un droit d'accès à votre dossier conformément aux dispositions de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002.

Si vous avez momentanément besoin d'être hospitalisé(e), le personnel se chargera de l'ensemble des démarches administratives et des transmissions nécessaires auprès des équipes médicales de l'hôpital ou de la clinique. Vous retrouverez votre chambre à la résidence lorsque vous reviendrez.

Par ailleurs, n'hésitez pas à consulter l'équipe médicale avec vos proches en cas d'évolution de votre état de santé. Nous sommes là pour trouver des solutions ensemble.

ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE

Avant votre arrivée, nous avons eu l'occasion de nous rencontrer et de voir ensemble comment vous allez vous installer. Le tarif mensuel comprend l'hébergement, la restauration, les soins d'aide aux actes de la vie quotidienne et les soins infirmiers, l'animation, l'entretien de votre linge et l'entretien de la résidence.

La télévision, le téléphone, la connexion wifi, les services de prestataires extérieurs, le renouvellement de votre linge, les produits de toilette ne sont pas compris dans ce prix.

Nous vous rappelons que la résidence est habilitée à l'aide sociale.

L'établissement est assuré pour l'exercice de ses différentes activités, dans le cadre des lois et règlements en vigueur. Cette assurance couvre votre responsabilité civile.

Merci de vous reporter à la fiche qui vous est remise en annexe pour ce qui concerne les questions d'admission, d'aides sociales, de pièces à apporter à votre arrivée.



UNE ÉQUIPE À L'ÉCOUTE

Pour vous, le service administratif est ouvert en semaine de 9h à 17h.

Tous les membres de l'équipe sont au service de votre bien-être et de votre sérénité. En cas de problème, la direction est là pour vous écouter et faciliter le dialogue. Vous pouvez adresser vos suggestions sur le fonctionnement de l'établissement au **Conseil de la Vie Sociale** qui est composé majoritairement de représentants des personnes accueillies et des familles, ainsi que de représentants de l'établissement et du personnel (liste et coordonnées des représentants affichées sur le panneau d'information qui se trouve dans le hall d'accueil).

Notre établissement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Dans ce cadre, nous pourrions souhaiter recueillir votre avis par le biais d'enquêtes de satisfaction.

Vous serez amené(e) à participer à l'élaboration de votre projet de vie personnalisé. Il vous permettra de faire part de vos attentes, de vos besoins et de vos aspirations.

Afin de garantir vos droits et de prévenir tout risque de maltraitance, vous sont remis, en annexe du présent livret d'accueil, la charte des droits et libertés de la personne accueillie, et le règlement de fonctionnement de l'établissement. Vous pouvez faire appel, en vue de défendre vos droits, à une personne qualifiée. Si votre état de santé le nécessite, vous pouvez bénéficier d'une mesure de protection juridique.

Conformément aux dispositions de la circulaire du 12 juillet 2011 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance, l'établissement informe et dispense des formations à ses salariés sur ces deux thèmes.

Il existe un numéro national de signalement de maltraitance : le 3977.

Accès à vos données personnelles informatisées

- Vos données personnelles peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé dans les conditions fixées par la loi du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Vous avez le droit de vous opposer, pour des raisons légitimes, au recueil et au traitement de vos données nominatives.
- Vous avez le droit d'obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations qui vous concernent sur demande adressée aux personnels habilités.



Moyens d'accès : **SNCF :** gare de Cavailhon • **Route :** A7 sortie Cavailhon, D99.

L'Oustalet
Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
Foyer d'Accueil Médicalisé

123, impasse Jules Laty - 13750 Plan d'Orgon
Téléphone : 04 42 05 74 70 – Fax : 04 90 55 39 61
Courriel : loustalet@fondationpartageetvie.org



Reconnue d'utilité publique

La Fondation Partage et Vie, anciennement Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, est reconnue d'utilité publique. Son objet d'intérêt général est la lutte contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie ou au handicap. Avec 117 établissements et près de 6 375 salariés, la Fondation est un acteur non lucratif majeur des secteurs médico-social et sanitaire.



fondationpartageetvie.org